

Programme de financement des projets étudiants

<i>Objectif</i>	» Développer l'autonomie, favoriser l'engagement et laisser libre cours à la créativité.
<i>Montant</i>	» Puisque le montant vise à soutenir des projets étudiants et non à les financer en totalité, le montant accordé par la Fondation du Cégep de La Pocatière ne devra pas dépasser 500 \$ ou 75 % du coût du projet.
<i>Conditions d'admissibilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> » Démontrer que le projet est en lien avec le projet éducatif et les priorités institutionnelles du Cégep de La Pocatière; » La personne responsable du projet étudiant et les autres membres du projet doivent être étudiants inscrits à temps plein au Cégep; » Les étudiants doivent porter le projet et être engagés dans la concrétisation du projet en participant activement aux décisions et à la réalisation des tâches et cela doit se refléter dans le dossier de candidature; » Les démarches soumises doivent démontrer le rayonnement et les retombées sur le milieu de vie des étudiants; » Le projet doit être accompagné par un membre du personnel.
<i>Donateur</i>	» Fondation du Cégep de La Pocatière via la cotisation étudiante
<i>Responsables</i>	» Direction du Centre d'études collégiales de Montmagny et Direction adjointe des études – Service aux étudiants
<i>Date de dépôt des projets</i>	<ul style="list-style-type: none"> » Session d'automne : le vendredi de la semaine de relance » Session d'hiver : le vendredi de la semaine de relance
<i>Comité de sélection</i>	<ul style="list-style-type: none"> » Le comité de sélection est composé des personnes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un représentant de la Fondation; ▪ Un représentant de l'Association étudiante du Cégep de La Pocatière ; ▪ Un représentant de l'Association étudiante du CEC de Montmagny; ▪ Un représentant du département socio-culturel du Cégep de La Pocatière; ▪ Un représentant du personnel du CECM; ▪ Un représentant du personnel du Cégep de La Pocatière.